

Gouvernement du Québec

Décret 729-2010, 1^{er} septembre 2010

CONCERNANT la nomination de madame Madeleine Paulin comme secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif, chargée du Secrétariat aux emplois supérieurs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Madeleine Paulin, sous-ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, administratrice d'État I, soit nommée secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif, chargée du Secrétariat aux emplois supérieurs, avec le rang et les privilèges d'une sous-ministre, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 7 septembre 2010;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Madeleine Paulin comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

54216

Gouvernement du Québec

Décret 730-2010, 1^{er} septembre 2010

CONCERNANT la nomination de madame Diane Jean comme sous-ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Diane Jean, sous-ministre du ministère des Services gouvernementaux, Dirigeante principale de l'information et présidente-directrice générale du Centre de services partagés du Québec, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 7 septembre 2010;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Diane Jean comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

54217

Gouvernement du Québec

Décret 731-2010, 1^{er} septembre 2010

CONCERNANT madame Lucy Wells

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE les articles 8 et 17 des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007, continuent de s'appliquer à madame Lucy Wells comme sous-ministre adjointe du niveau 1;

QUE le présent décret prenne effet à compter du 7 septembre 2010.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

54218

Gouvernement du Québec

Décret 732-2010, 1^{er} septembre 2010

CONCERNANT la nomination de monsieur Robert Baril comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Robert Baril, directeur général des services à l'organisation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, cadre classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint à ce ministère, administrateur d'État II, au salaire annuel de 132 516 \$ à compter du 7 septembre 2010;